



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 115-02-2019
DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES MUNICIPALES
POUR L'ANNÉE 2019**

Veillez prendre avis que le 12 février 2019 lors de la tenue d'une séance spéciale, le conseil de la Municipalité de Frelighsburg a adopté par résolution le règlement 115-02-2019 ;

Le règlement 115-02-2019 vient annuler le règlement 115-02-2018 aux fins de décréter l'imposition des taxes pour l'exercice financier de l'année 2019;

Une copie du règlement est disponible pour consultation au 2, place de l'Hôtel de Ville, à Frelighsburg, et copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE TREIZIÈME JOUR DU MOIS DE FÉVRIER DEUX MILLE DIX-NEUF.

Anne Pouleur
Directrice générale
Secrétaire-trésorière